

DES MECANISMES DE CONSTITUTION DU CONTOUR MELODIQUE DANS
LES QUESTIONS "OUI-NON" EN FRANÇAIS

MICHEL NIKOV

Faculté des lettres classiques et modernes,
Université de Sofia, 1000 Sofia, Bulgarie

RESUME

La communication étudie les rapports entre la visée communicative, la perspective fonctionnelle et la structure mélodique des questions "oui-non" en français moderne. La visée communicative s'exprimant par le concours de moyens intonatifs et lexicogrammaticaux, on se penche sur les rapports entre ces deux types de moyens expressifs. Outre les rapports bien connus, décrits par Pechkovskij, certains types de questions françaises fournissent un exemple d'interaction que l'on pourrait appeler "le principe de solidarité".

INTRODUCTION

Des études expérimentales récentes (1) témoignent qu'il convient (du moins pour certaines langues) de rechercher des traits intonatifs de la visée communicative (2, pp. 22-25) (ou modalité d'énonciation (3, p. 145)) dans trois dimensions, notamment, dans l'organisation mélodique, temporelle et dynamique de l'énoncé. Ces recherches mettent plus particulièrement en valeur le rôle de la structure temporelle - résultat du fonctionnement en temps réel du mécanisme de production de la parole. Même sous cette optique, le paramètre de fréquence fondamentale continue à apparaître comme le principal fournisseur de traits intonatifs pour la distinction des intentions communicatives du locuteur. Des recherches bien connues ont, d'un autre côté, prouvé qu'un modèle théorique de l'intonation (destiné, dans une optique plus moderne, à servir de point de départ à une procédure expérimentale) peut être établi à partir d'observations auditives, portant exclusivement sur la mélodie. Dans notre cas, ces dernières ont été complétées par l'observation visuelle d'environ mille intonogrammes. Plusieurs de nos hypothèses ont été confirmées en outre par les témoignages d'auditeurs d'origine française.

Nous nous sommes posé la tâche de rechercher les mécanismes par lesquels la visée communicative contribue à la constitution du contour mélodique dans les phrases interrogatives françaises.

La présente étude porte sur la large catégorie des questions "oui-non". Nous les avons choisies pour la diversité qu'elles présentent aussi bien sur le plan du contenu que sur celui de l'expression. Nous avons apprécié, en particulier, la possibilité d'étudier les manifestations de l'intonation dans des phrases soit dotées, soit dépourvues de marqueurs lexico-syntaxiques de l'interrogation.

LA VISEE COMMUNICATIVE DES ENONCES

Nous entendons sous visée communicative cette composante du contenu de l'énoncé qui lui est conférée par l'intention communicative du locuteur. Elle est conforme au but que celui-ci a poursuivi en projetant d'exercer sur l'interlocuteur une forme particulière d'influence (4, pp. 156-157). L'idée que la visée communicative est une structure complexe du contenu n'est pas neuve (5). Une analyse en contexte peut révéler ses composantes. Nous présentons ci-dessous les résultats d'une telle analyse; nous l'avons réalisée dans le but de subdiviser la large classe des questions "oui-non" en catégories communicatives plus étroites. Ayant consulté plusieurs ouvrages, nous nous sommes penché sur l'intention communicative de locuteurs qui ont posé des questions "oui-non" dans environ mille contextes (extraits d'oeuvres de la littérature française ou "piqués sur le vif" au cours de contacts de l'auteur avec des Français). Le tableau 1 (voir à la page suivante) reflète notre démarche. L'analyse nous a permis de définir 13 critères de classification (leurs numéros figurent à l'horizontale, en haut, au milieu du tableau). Voici ces critères:

1) le locuteur pose la question dans l'intention d'obtenir une réponse (ce critère s'applique à toutes les "vraies" questions);

1/ Nous ne mentionnerons que les noms de quelques-uns de leurs auteurs: Bally, Ch.; Bliznitchenko, L.; Chéviakova, V.; Jespersen, O.; Kingdon, R.; Pankratz, G.; Pilipenko, O.; Pinaïéva, V.; Poukelis, V.; Reingand, P.; Restan, P.; Talandene, M.; Teriochkina, L.; Travkina, A.

catégories		traits	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	Véritables questions "oui-non"	neutres	+	+	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	+	-	+	+	-	-	-	-	-
II	Demandes de précision	neutres	+	+	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-
III	Questions "écho"	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-
IV	Questions "oui-non" insistantes	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
V	Questions "oui-non" insistantes	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VI	Questions "oui-non" insistantes	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VII	Questions "oui-non" insistantes	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII	Questions "oui-non" insistantes	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IX	Questions "oui-non" insistantes	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
X	Questions "oui-non" insistantes	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
XI	Questions "oui-non" insistantes	neutres	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		dem. de confirm.	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-

tableau 1

- le locuteur est informé à un degré qui lui permet de formuler une supposition; l'interlocuteur devra la confirmer ou la nier;
- le locuteur est informé à un degré qui lui permet de considérer la réponse "oui" et la réponse "non" comme également probables;
- le locuteur est informé à un degré qui lui permet de considérer l'une des deux réponses opposées comme nettement plus probable que l'autre;
- ne disposant d'aucune information certaine, le locuteur fait porter l'interrogation sur l'ensemble de l'énoncé interrogatif;
- le locuteur fait porter l'interrogation seulement sur certains éléments de l'énoncé, disposant pour les autres éléments d'une information qu'il juge suffisante;
- le locuteur interroge sans se référer obligatoirement et d'une façon spécifique au contexte précédent;
- le locuteur introduit dans le dialogue un nouveau sujet de conversation;
- le locuteur demande des précisions en se référant à un fait énoncé précédemment;
- représentant partiellement ou dans leur ensemble les paroles de l'interlocuteur, l'auteur de la question se fait confirmer

qu'il a correctement compris ces paroles; 11) le locuteur signifie avec insistance qu'il s'intéresse à un détail précis concernant l'action qui fait l'objet de la conversation - il oppose l'objet de son attention à tout le reste, qu'il signale comme dénué d'intérêt; 12) le locuteur signifie avec insistance qu'il s'intéresse à une action autre que celle qui fait l'objet de la conversation; 13) le locuteur signifie avec insistance son désir d'obtenir une information digne de foi (soit qu'il la considère comme particulièrement importante, soit qu'il éprouve le doute). Le tableau 1 présente de haut en bas les 11 catégories de questions "oui-non" dont notre corpus de contextes atteste l'existence. Les résultats de l'analyse de leur visée communicative sont présentés sous la forme d'une matrice de traits distinctifs. Les (+) indiquent, de gauche à droite, les critères de classification, valables pour chaque catégorie. En considérant chaque critère comme une composante simple de la visée communicative (comme une signification communicative), on obtient une description analytique de cette visée pour chaque classe. Une signification est considérée chaque fois comme la plus ca-

ractéristique pour une classe donnée; elle est signalée par un caractère gras (+).

LE ROLE DE LA PERSPECTIVE FONCTIONNELLE DE LA PHRASE

Selon notre point de vue, le contour mélodique d'un énoncé est constitué d'un certain nombre de proéminences plus ou moins importantes; dans celles-ci se réalisent des tons à configuration différente qui remplissent différentes fonctions. Les tons des syllabes inaccentuées relient les tons proéminents; suivant la langue et le fragment de la chaîne parlée, ils fonctionnent ou non comme des éléments linguistiquement pertinents. Il en découle que les rapports entre la visée communicative de l'énoncé et la forme de son contour mélodique ne sont pas directs. Nos observations nous ont mené à la conclusion que les mécanismes de constitution de ce contour doivent se décrire en deux temps: il faut rendre compte, dans un premier temps, des mécanismes grâce auxquels un type particulier de visée communicative conditionne une distribution caractéristique des proéminences le long de la chaîne de l'énoncé; dans un deuxième temps, on décrira les mécanismes qui permettent à la visée communicative de conditionner l'apparition dans des proéminences déterminées de tons à configuration caractéristique.

La théorie de la perspective fonctionnelle de la phrase, exposée dans les ouvrages de J. Firbas (6), (7), (8) nous proposait un modèle élaboré de la distribution des proéminences prosodiques dans l'énoncé. Voici les principales raisons qui nous ont décidé à l'appliquer en tant que méthode à la première étape de notre analyse intonative: a) J. Firbas décrit un modèle de distribution du dynamisme communicatif à plusieurs degrés - modèle perfectionné qui, d'après nous, promettait de rendre plus fidèlement compte de la nature des phénomènes; b) il décrit les rapports qui relient dans l'énoncé la distribution du dynamisme communicatif à celle du poids prosodique, nous fournissant de la sorte le "pourquoi" de la distribution des proéminences; c) il fait des observations sur la perspective fonctionnelle des phrases interrogatives qui nous ont été extrêmement profitables. La première étape de notre analyse intonative se fonde sur l'hypothèse suivante: la visée communicative d'une question "oui-non" dépend étroitement de la situation (extra-linguistique) et du contexte (linguistique, dialogique) précis dans lesquels se concrétise l'intention communicative du locuteur; d'autre part, la même situation et le même contexte exercent des contraintes sur la perspective fonctionnelle de l'énoncé interrogatif et de là, sur la distribution des proéminences

prosodiques. Ce qui permettait d'espérer que l'existence probable de rapports étroits entre le type de visée communicative d'un énoncé et la distribution caractéristique des proéminences prosodiques dans celui-ci peut s'expliquer, compte tenu de la structure accentuelle de la langue donnée, par la théorie de J. Firbas.

CONCLUSIONS

Faute de place, nous n'exposerons que nos conclusions générales.

I. La première étape de notre analyse a prouvé que le modèle de Firbas est applicable au français. Les proéminences prosodiques ont été dans la plupart des cas produites par nos informateurs français et perçues par nos auditeurs au cours des tests en ces points de la chaîne parlée où l'analyse théorique préalable permettait de les prévoir. (Cette analyse portait chaque fois de la visée communicative de l'énoncé, étudié dans son contexte, pour déterminer la distribution du dynamisme communicatif parmi ses éléments et prévoir la distribution appropriée des proéminences prosodiques).

L'importance relative des proéminences indiquée par les auditeurs n'était pas toujours celle que la théorie prévoyait (nous examinerons ce problème ailleurs). Firbas montre pour l'anglais que la structure prosodique ne signale pas dans tous ses détails la distribution des degrés de dynamisme communicatif parmi les éléments de l'énoncé. Ceci s'avère encore plus vrai pour le français, langue dépourvue d'accent de mot, qui opère au niveau prosodique avec des fragments relativement plus étendus de la chaîne parlée.

Notons en conclusion que la première partie de notre analyse semble porter appui à l'affirmation de Firbas que les mécanismes qu'il a découverts sont valables au moins pour l'ensemble des langues indo-européennes.

II. Nous accordons une attention plus grande à la deuxième partie de notre analyse. Alors que la distribution des proéminences prosodiques manifeste des tendances interlinguistiques bien prononcées, la configuration des tons qui se réalisent dans ces proéminences semble varier considérablement d'une langue à l'autre. Il ne nous semble pas possible de pouvoir affirmer avant vérification que ces tons apparaissent dans la chaîne parlée des différentes langues sous l'action de mécanismes semblables. Les mécanismes dont nous parlons ci-dessous sont valables pour les questions "oui-non" en français. D'après nous, la configuration du ton interrogatif pertinent, utilisé dans chaque catégorie communicative de ces questions dépend étroitement du degré maximal de dynamisme communicatif que peuvent atteindre

les énoncés de cette catégorie.

L'analyse de la perspective fonctionnelle nous a mené à la conclusion que selon le degré de dynamisme communicatif (DC) qui leur est propre, les onze catégories étudiées ici peuvent se répartir en trois groupes:

- le premier englobe les questions "oui-non" à degré de DC relativement bas, dites "neutres" - celles-ci ne dépassent en degré de DC les énoncés assertifs que parce qu'elles expriment une incitation, adressée à l'interlocuteur, à confirmer ou à nier une supposition (il s'agit des catégories I, III, V, VII de notre classification); (nous laissons de côté, comme peu importante à cette étape de l'étude, la question de savoir si les classes mentionnées ci-dessus se distinguent les unes des autres par le degré maximal de DC que les énoncés qui les composent atteignent).

- le deuxième groupe comprend les questions dites "demandes de confirmation" dont le degré maximal de DC peut être qualifié de "moyen" dans le système étudié - dans ce cas, le sujet parlant ne fait pas qu'inciter l'interlocuteur à fournir une réponse - il lui suggère aussi, avec une insistance plus ou moins grande, la réponse qu'il s'attend à recevoir (catégories II, IV, VI et VIII de notre classification);

- le plus haut degré de DC est atteint, pour des raisons bien connues, dans les questions "oui-non" de deuxième instance (catégories IX, X et XI de notre classification).

Les tests auditifs et l'examen des intonogrammes nous ont permis de conclure, d'autre part, que dans les questions "oui-non" en français se réalisent deux mélodèmes "interrogatifs": 1) le ton ascendant [↗] (doublé dans certains types d'énoncés par le ton [↖] ("écho" de P. Delattre)) et le ton ascendant-descendant [↗↖].

Le ton ascendant est un trait distinctif des questions neutres à bas degré de DC (catégories I, III, V et VII); la coïncidence de ce ton soit avec la syllabe accentuée de la forme verbale (catégorie 1), soit avec la syllabe finale (catégorie 2) est un autre trait, qui assure la distinction des véritables questions neutres totales de leurs homologues partiels.

Le ton ascendant-descendant est caractéristique pour les questions "oui-non" à haut degré de DC (les demandes de confirmation et les questions de deuxième instance). L'analyse intonative portant uniquement sur la mélodie ne nous révèle donc pas de traits intonatifs, permettant de distinguer ces deux catégories. On remarque cependant que les questions de deuxième instance (qui figurent parmi les questions neutres - tableau 1) contiennent obligatoirement un marqueur lexico-syntaxique de la question neutre-"est-ce que" ou l'inversion du pronom-sujet, a-

lors que dans les questions neutres à bas degré de DC (c. I, III, V, VII) ces marqueurs sont facultatifs et le second se fait rare en français moderne. La combinaison obligatoire du ton [↗] avec "est-ce que" ou l'inversion du pronom-sujet est donc un procédé qui permet d'éviter l'interprétation des questions "oui-non" de deuxième instance comme des demandes de confirmation (dans ces dernières, "est-ce que" et l'inversion du sujet, porteurs de la signification de q. neutre, n'apparaissent jamais). Si l'on se penche maintenant sur l'interaction des traits intonatifs et lexico-syntaxiques dans les questions "oui-non" en français, on remarquera dans les différentes classes le fonctionnement de mécanismes différents:

- dans les questions neutres à bas degré de DC se manifeste le "principe de substitution" de A.M. Pechkovskij (9); ainsi, la présence dans la question de "est-ce que" rend le ton [↗], porteur de la même signification, redondant - raison pour laquelle ce ton n'est dans ce cas utilisé que facultativement dans la dernière syllabe;

- le propre des questions des catégories IX, X et XI - le contraste de deuxième instance - est signalé toujours par le fonctionnement conjoint de deux traits formels de différente nature ("est-ce que" + le ton [↗] ou l'inversion du pronom-sujet + ce même ton); ces deux traits, pris à part, expriment des significations différentes, si bien qu'utilisés dans un même énoncé, ils n'entrent pas en rapport de substitution (l'un ne s'efface jamais au profit de l'autre); ils fonctionnent en solidarité, comme les deux composantes obligatoires d'un signifiant complexe - c'est ce que nous avons appelé "le principe de solidarité".

BIBLIOGRAPHIE

- (1) А. Мишева, "Интонационная система на съвр. бълг. книж. език", докт. дисертация, София, 1987.
- (2) А. Андриевскаиа, "Syntaxe du français moderne", Киев, 1973.
- (3) В. Гак, "Теоретическая грамматика французского языка. Синтаксис". Москва, 1981.
- (4) И. Зимняя, "Психология слушания и говорения", докт. дисертация, Москва, 1973.
- (5) В. Артемов, "Психология обучения иностранным языкам", Москва, 1969.
- (6) J. Firbas, "On the prosodic features of the modern English finite verb as means of FSP", Brno studies in English, 7, Brno, 1968.
- (7) J. Firbas, "On the interplay of prosodic and n.-pros. means of FSP", The Prague Sch. of Ling. and lang. teach., Fried. London, 1972.
- (8) J. Firbas, "A study in the func. persp. of the Engl. and the Slav. interr. sent.", Brno studies in English, 12, Brno, 1976.
- (9) А. Пешковский, "Интонация и грамматика", Избранные труды, Москва, 1959.